

COMPTE RENDU SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 31 MAI 2021

Date de la convocation : 7/05/2021.

Date d'affichage : 7/05/2021.

L'An Deux Mil Vingt-et-Un

Le trente-et-un mai,

à 19 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Gilles NOËL, Maire.

Présents : Mme Christiane BOCQUET, 1ère adjointe, M. Sébastien CIUDAD, 2^{ème} adjoint, Mme Anne-Marie BACHOLLET, 3ème adjointe, Mme Mélinda CORNE, Mme Chantal GENTY, Mme Elisabeth LÉLU, Mme Sophie MARCHANDISE, M. Michel PIGOURY, M. Michel PILOQUET, M. Frédéric ZALEWSKI.

Absents excusés : M. Fabrice BALLE a donné procuration à Mme Sophie MARCHANDISE. Mme Jessaline BINET a donné procuration à Mme Mélinda CORNE. M. Pascal RIALLOT a donné procuration à Mme Chantal GENTY. M. Serge SOSIEWICZ a donné procuration à Mme Christiane BOCQUET.

ORDRE DU JOUR :

1 **Nomination d'un secrétaire de séance.**

2 **Approbation du compte-rendu de la séance du 14 avril 2021.**

3 **ADMINISTRATION FINANCES**

- a) Budget principal : ligne de trésorerie.
- b) Travaux aux écoles : propositions d'honoraires pour l'étude de faisabilité.
- c) Acquisition d'une parcelle de terrain chemin du châtelet pour l'euro symbolique.
- d) Redevances d'occupation du domaine public 2021 (Bouygues Telecom, Enedis, Grdf).
- e) Reconduction du transport scolaire pour les élèves internes au départ de Cosne-cours-sur-Loire : choix du prestataire pour l'année scolaire 2021/2022.

4 **ADMINISTRATION GENERALE**

- f) S.M.Y.B. : restauration de la continuité écologique sur la rivière de la Ste-Eugénie.
- g) Mise à disposition d'une partie du chemin communal jouxtant la propriété privée cadastrée YA 134 (hameau de Chantemerle).

5 **QUESTIONS DIVERSES**

Il a été dénombré onze conseillers présents et il a été constaté que la condition de quorum était remplie.

Monsieur le Maire a proposé d'apporter une modification à l'ordre du jour, en rajoutant le sujet de l'élaboration du PLUi.

Ce changement a été approuvé à l'unanimité.

1 – **NOMINATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE**

M^{me} Anne Marie BACHOLLET a été nommée secrétaire de séance.

2 – **APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU 14 AVRIL 2021**

Le compte-rendu de la dernière séance a été approuvé à l'unanimité.

3 – **ADMINISTRATION FINANCES**

- a) Monsieur le Maire a fait part à l'assemblée que, dans l'attente de percevoir les dotations annuelles de l'Etat et afin de régler les factures reçues relatives aux opérations en cours, il est nécessaire que la collectivité sollicite une ligne de trésorerie de 100 000,00 €.
- Début mai 2021, la Mairie a demandé à trois organismes bancaires (La Banque Postale, Caisse d'Epargne BFC, le Crédit Agricole Centre Loire) de transmettre leur offre de financement. Monsieur le Maire a soumis aux conseillers municipaux les trois propositions reçues dans les délais impartis et l'assemblée délibérante, à l'unanimité, a retenu l'offre de LA BANQUE POSTALE pour une durée maximum de 364 jours, au taux d'intérêt de 0.580 % et 200,00 € de commission d'engagement (frais de dossier néant).
- b) Monsieur le Maire a exposé :

- ↳ que suite à la délibération du 25 novembre 2020 relative à la programmation 2021/2022 des travaux de rénovation aux écoles élémentaire et maternelle et à l'amélioration des abords des écoles, une première consultation pour une mission de maîtrise d'oeuvre, sous forme de MAPA, a été lancée début mars 2021.
- Aucun architecte ou bureau d'étude n'a répondu à cet appel public à la concurrence qui a été déclaré infructueux.
- ↳ une seconde consultation a été lancée le 22 avril 2021 pour une offre d'étude de faisabilité auprès de cinq prestataires (retour des propositions au plus tard le 26 mai 2021).
- ↳ que réunie le 31 mai 2021 à 16 h 30, la commission d'appel d'offres a procédé à l'examen de la proposition formulée par l'unique entreprise ayant participé à la consultation, à savoir la Sarl ACTE PLUS demeurant 91 rue de Parigny 58000 NEVERS.
- ↳ que la commission d'appel d'offres propose au conseil municipal de retenir l'offre formulée par l'entreprise ACTE PLUS dont la proposition d'honoraires s'élève à la somme de 4 400,00 € H.T. soit 5 280,00 € T.T.C. pour l'étude de faisabilité ainsi qu'une offre de mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage de 14 590,00 € H.T. soit 17 508,00 € T.T.C.

Les conseillers municipaux, à l'unanimité, ont entériné la décision de la commission d'appel d'offres.

- c) Monsieur le Maire a informé l'assemblée que suite à la demande d'acquisition par la commune des parcelles de terrain AP n° 121-408-410-412 (issues de la liquidation judiciaire de la SARL « des Acacias »), il a fallu procéder à la modification des superficies des parcelles AP 120-121 car le bâtiment érigé sur le terrain AP 121 avait une partie de sa construction sur la parcelle AP 120 appartenant à M. Denys GIRAULT. Un plan de division parcellaire a été réalisé par la SELARL ADAGE. Une cession à l'euro symbolique sera actée entre la commune et M. GIRAULT afin que la commune devienne pleinement propriétaire du bâtiment.
A l'unanimité, le conseil municipal a autorisé Monsieur le Maire à signer l'acte notarié en l'étude de Me Valérie PLANÇON, notaire à Varzy.
- d) L'assemblée délibérante, à l'unanimité, a accepté les taux d'actualisations 2021 de la redevance du domaine public pour les ouvrages de Bouygues Telecom, Enedis et Grdf. Des titres de recettes seront émis auprès de chaque fournisseur afin d'encaisser les redevances s'élevant à la somme totale de 3 460,97 €.
- e) Les conseillers municipaux, à l'unanimité, ont décidé de reconduire pour l'année scolaire 2021/2022 l'organisation du circuit de transports scolaires destiné aux élèves internes qui seront scolarisés au Lycée Professionnel de Varzy (A/R hebdomadaires gare de Cosne-Cours-Sur-Loire - Varzy). Le prestataire retenu est l'entreprise R et H TRANSDM (58190 Tannay) moyennant la somme hebdomadaire de 240,00 € T.T.C. pour le transport de huit élèves.

4 – **ADMINISTRATION GENERALE**

- f) Unanimement, le conseil municipal a émis un accord favorable au dossier de la restauration de la continuité écologique sur la Ste-Eugénie dont le SMYB (Syndicat Mixte Yonne Beuvron) sera le maître d'ouvrage.
- g) A l'unanimité, les conseillers municipaux ont autorisé Monsieur le Maire à mettre à disposition, gratuitement, une superficie de 15 m² du chemin d'exploitation « dit des plantes » au hameau de Chantemerle afin que le propriétaire du terrain jouxtant ce chemin communal puisse accéder à la cave de son habitation.
- h) Monsieur le Maire a fait part à l'assemblée que suite au conseil des Maires du 2 mars 2021 ayant permis d'arrêter les modalités et la collaboration entre l'EPCI et les communes, puis au regard de la délibération actée lors de la séance du conseil communautaire du 23 mars approuvant l'élaboration d'un plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi), le conseil municipal de Varzy :
- doit désigner un référent au sein du comité de pilotage qui sera mis en place afin de suivre l'avancée de la procédure, valider les grandes étapes, préparer les dossiers à soumettre au conseil communautaire et faire la synthèse des groupes de travail.
 - doit solliciter des conseillers municipaux volontaires pour participer aux quatre groupes de travail thématiques et géographiques, à savoir « développement économique », « tourisme/attractivité », « habitat/patrimoine/architecture », « énergies/biodiversité/forêt et agriculture ».

A l'unanimité, l'assemblée délibérante a désigné :

- monsieur Gilles NOËL, référent au sein du comité de pilotage,

- monsieur Frédéric ZALEWSKI, au groupe de travail « **développement économique** »,
- madame Anne-Marie BACHOLLET, au groupe de travail « **tourisme/attractivité** »,
- monsieur Michel PILOQUET, au groupe de travail « **habitat/patrimoine/architecture** »,
- madame Christiane BOCQUET, au groupe de travail « **énergies/biodiversité/forêt et agriculture** ».

5 – QUESTIONS DIVERSES

- Monsieur le Maire a donné des informations sur le label régional des Cités de Caractère de Bourgogne France Comté. Suite à cet exposé, l'assemblée a sollicité que soient également demandés des renseignements à propos du label Petites Cités de Caractère (ce que fera très prochainement Monsieur le Maire).
- Madame BOCQUET, 1^{ère} Adjointe au Maire, a sollicité les conseillers présents afin de finaliser la distribution des numéros de maisons dans le bourg et dans les hameaux.

Mme BOCQUET a également abordé le sujet des Défis de la transition à Varzy. Une journée « événement citoyen à Varzy » est prévue le 23 juillet 2021. Au programme, seront abordés les projets sur la question de l'eau avec la mise en place de récupérateurs d'eau communaux et pour les particuliers, le rappel des éco-gestes pour éviter le gaspillage d'eau. Sur la question de l'énergie, la sensibilisation à l'installation de panneaux photovoltaïques.

- Rappel du nouveau protocole sanitaire depuis le 19 mai 2021 avec la possibilité d'activités en extérieur et en intérieur. L'ouverture du musée Auguste Grasset est prévu le samedi 12 juin 2021.
- la parole a été donnée à deux étudiants de Sciences PO actuellement en période de stage au sein du Lycée-Collège de Varzy. Ils ont échangé avec l'assemblée au sujet de la thématique de leur stage.

L'ordre du jour épuisé, la séance est levée à 20 heures 30 minutes.

Le Maire,

Gilles NOÛT



Affichage : le 3/06/2021